

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 MAI 2026

MEMBRES PRÉSENTS :

M. Daniele BALBO, M. Jean-Paul BERTHOD, Mme Caroline BOISNOIR, Mme Sandra CHABERT, Mme Christelle CHAMBIOT-PONCET, M. Daniel DUMERMUTH, Mme Florence HERITIER DAVIET, M. Jonathan LOEW, Mme Béatrice MONGELLAZ, Mme Carole POLLIER, M. Matthieu ROUPIOZ, M. Alain WIRTH.

AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Laura DURET à Mme Sandra CHABERT

M. Thomas JACQUET à M. Matthieu ROUPIOZ

M. Alexis MONGELLAZ à M. Jean-Paul BERTHOD

Le conseil est présidé par M. Daniele BALBO, Maire.

Ouverture de la séance à 19 heures 00.

Secrétaire de séance : Mme Florence HERITIER DAVIET 1^{ère} Adjointe.

---ooo000ooo---

Ordre du jour :

- ✓ Demande de participation de l'épicerie solidaire Jeanne Burdin par convention de partenariat
- ✓ Demande de subvention : Amendes de police

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter un point : Demande de subvention CDAS

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le rajout de ce point.

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2026.

2°) PARTICIPATION PAR CONVENTION DE PARTENARIAT A L'ÉPICERIE JEANNE BURDIN

Monsieur le Maire explique que la commune a conventionnée avec le CCAS de la ville de Rumilly afin de verser une aide financière à l'épicerie solidaire Jeanne Burdin. Le montant de cette aide est suivant le nombre d'habitants de la commune (892). Ce qui fait une dépense de 446€.

Accepté à l'unanimité.

3°) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'au titre des amendes de police, le Département accorde aux communes qui en font la demande une subvention pour des travaux et autres achats concernant la sécurité routière.

Nous avons acheté et posé des panneaux pour un montant de 1276.50€ HT. Subventionnable à 30% soit une recette estimée à 459.30€.

Accepté à l'unanimité.

4°) DEMANDE DE SUBVENTION AU CDAS (point rajouté) :

Pour prétendre à une subvention au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité, la demande doit être envoyée très rapidement, c'est pourquoi ce point a été rajouté à cette réunion.

La commissions travaux, en réunion a prévu une réfection de chaussée route des Crets Reydet. Travaux estimés pour un montant de 24 350€ (subventionnable à 30%).

Accepté à l'unanimité.

Le conseil est clos à 19 h 13.

Mme Danièle CARTERON, députée de notre circonscription en remplacement de Antoine ARMAND (nouveau maire d'Annecy), accompagnée de sa collaboratrice Christelle Angeloz-Nicoud sont venues rencontrer les élus de la commune pour faire connaissance et échanger sur les problématiques des petites communes. Monsieur le maire a évoqué les projets du mandat, une visite pédestre du village a été improvisée, et, pour terminer, le verre de l'amitié a été partagé.

Secrétaire de séance

Florence HERITIER DAVIET



le Maire

Daniele BALBO

